



1. Présentation
 - 1.1 Mission
 - 1.2 Structure du centre de médiation
 - 1.3 Public cible
2. Accès au droit
3. Médiation
 - 3.1 Principes directeurs du centre de médiation
 - 3.2 Interventions
4. Actions réalisées en 2007
 - 4.1 La médiation au centre de médiation asbl
 - 4.2 Promotion du concept de la médiation
 - 4.3 Formation continue
 - 4.4 Conférences / colloques
 - 4.5 Contacts avec des organismes ayant des objectifs similaires que le centre de médiation
5. Orientations pour 2008
6. Conclusions
 - 6.1 Accès au droit
 - 6.2 Médiation

L'équipe du Centre de Médiation (de gauche à droite et de haut en bas) Paul Demaret / Denise Klein / Diane Meyer / Eslisabeth Ribeiro



1. Présentation

Centre de Médiation asbl
Galerie Kons (2^e étage),
24-26 Place de la Gare
L-1616 Luxembourg
T 27 48 34
F 27 48 34 59
www.mediation.lu
E-mail : info@mediation.lu

Le centre de médiation a déménagé ! Le Centre de Médiation asbl a déménagé. Il est toujours au sein de la Galerie Kons mais l'ascenseur menant à nos locaux est celui se trouvant à l'autre bout de la Galerie (en face de l'automate à photo) et nous sommes à présent au 3^e étage. Malheureusement, ils ont dû changer de numéro de tél. (les coordonnées électroniques restent inchangées) Voici nos nouvelles coordonnées téléphoniques : T 27 48 34 50 / F 27 48 34 59

1.1 Mission

Créée en 1998, l'a.s.b.l. «Centre de Médiation» a pour objet, conformément à l'article 2 de ses statuts :

1. de gérer un ou plusieurs Services de Médiation ainsi que toutes autres activités en rapport avec la médiation
2. d'établir et de maintenir des contacts réguliers avec les autorités et des tiers en vue de conclure des accords ou conventions
3. d'aider les personnes ayant un différend, à établir ou rétablir la communication entre elles et à rechercher, avec l'aide d'un ou plusieurs médiateurs, leurs propres solutions à leur conflit, suivant un processus facultatif
4. de promouvoir le concept de la médiation
5. de favoriser et d'organiser des formations de médiateurs
6. de rechercher, faciliter et entretenir les contacts avec des organismes ayant des objectifs similaires.

En 2001, le Service Informations Juridiques et Sociales (SIJS) a été intégré au Centre de Médiation asbl sous la dénomination «Accès au Droit».

Conformément à la loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique. Et vu le règlement grand-ducal du 28 janvier 1999 portant exécution du chapitre 1 de la loi précitée pour ce qui